

---

Jacques T. E. THOMAS, *Étienne de Fougères, Le Livre des Manières*

Elisabeth Schulze-Busacker

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/ccm/6067>

DOI : 10.4000/ccm.6067

ISSN : 2119-1026

**Éditeur**

Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 avril 2017

Pagination : 208-210

ISSN : 0007-9731

**Référence électronique**

Elisabeth Schulze-Busacker, « Jacques T. E. THOMAS, *Étienne de Fougères, Le Livre des Manières* », *Cahiers de civilisation médiévale* [En ligne], 238 | 2017, mis en ligne le 01 juin 2017, consulté le 22 février 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/ccm/6067> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccm.6067>

---



La revue *Cahiers de civilisation médiévale* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Jacques T. E. THOMAS. – *Étienne de Fougères, Le Livre des Manières*. Paris/Louvain, Peeters, 2013, 306 p. (Ktémata, 20).

Avec cette publication la série dirigée par le médiéviste anversois Herman Braet auprès de l'éditeur Peeters arrive à son vingtième volume. La série avait déjà accueilli en 2002 les deux volumes que J. Thomas avait dédiés à l'A. anglo-normand Guernes de Pont-Sainte-Maxence et *La Vie de Saint Thomas de Canterbury*.

L'A. reste fidèle à sa pratique d'accompagner l'édition du texte (dans le cas de Guernes principalement celle de E. Walberg) d'une traduction en français moderne et d'un très ample appareil de notes qui dans le cas de la *Vie* de Thomas Becket couvrent plus de quatre cents pages (pour les 6 180 vers du texte), dans le cas du *Livre des Manières* (1 344 vers) plus de deux cents pages. Certes, les deux textes méritent d'être interprétés en détail mais l'A. développe, surtout dans les commentaires au *Livre des Manières*, une forme de dialogue avec son lecteur qui surprend par moments, d'autant plus que l'interprète mêle les observations utiles à la compréhension de la traduction avec des attaques à ses prédécesseurs, aux éditeurs du texte autant qu'aux récepteurs, voire même aux philologues-lexicographes, en particulier du dictionnaire de Tobler/Lommatzsch ; se sauve davantage Frédéric Godefroy et son *Dictionnaire de l'ancienne langue française* qui se trouve en bonne compagnie des dictionnaires Robert, surtout le *Nouveau Petit Robert*, et le *Larousse du XX<sup>e</sup> s.*, ces derniers utiles au contrôle de la traduction mais cités ici aussi en appui aux interprétations du texte en ancien français. Sont totalement absents : le DEAF – *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, sans justification mais probablement pour la même raison que la seconde édition du *Anglo-Norman Dictionary*, pourtant particulièrement riche, qui reçoit l'explication « je n'ai pas eu accès à la 2<sup>e</sup> édition, qui se publie sur Internet ». Par contre, on rencontre quelques références au FEW, accompagnées de celles au *Dictionnaire historique de la langue française* dirigé par Alain Rey.

Procédons toutefois par ordre : présentation du texte, édition de l'unique manuscrit, bibliographie, index des rimes, des noms et des vocables commentés.

L'A. spécifie dès l'*Avant-propos* et l'*Introduction* qu'il voit sa tâche dans une édition caractérisée de « vision revue de l'original » étant donné que « bien des passages restent encore obscurs » (compte rendu d'É. Baumgartner), et que l'éditeur précédent A. Lodge accorde « au copiste une confiance... exagérée ». Son but est de rendre « le texte plus accessible » en y ajoutant une traduction en français

moderne ; il ne vise ni une étude historique, ni une analyse de la langue du document. Après une longue mise au point sur l'authenticité de la signature de l'œuvre qui repose sur divers comptes rendus et les présentations de Ch.-V. Langlois et A. Lodge qui laisse déjà entrevoir les nombreuses critiques formulées à leur propos dans les notes, l'A. donne une brève présentation du texte et des éditions précédentes (A. Talbert en 1877, J. Kremer en 1887 qualifié d'«utile», A. Lodge en 1979). Il en ressort que l'édition Kremer a servi à l'A. pour le lexique et le *Rimarium* ; l'édition Lodge est abordée avec beaucoup de réserves appelées «étonnements», par exemple l'absence d'un accent aigu sur le E initial d'Étienne (étrange remarque d'un A. qui dit renoncer aux petites capitales accentuées car «le logiciel utilisé... ne dispose plus de lettres accentuées dans ce registre»), les limites de l'utilisation du Tobler/Lommatzsch (encore incomplet lors de la parution de l'édition Lodge) et du *Anglo-Norman Dictionary* (au premier fascicule au moment de la publication de l'édition Lodge) – on s'étonne de telles observations de la part d'un éditeur qui ignore lui-même deux importants dictionnaires de l'ancien français (DEAF et AND) ! Et l'A. continue : le Tobler/Lommatzsch commet des bévues, Lodge est à reprendre sévèrement, «trop de crédit» au copiste et des «principes trop rigides» dans l'édition.

Nous voilà à l'édition de J. Thomas établie à l'aide d'une reproduction photographique du manuscrit selon le principe : mieux vaut tenter de se rapprocher de «l'état originel de l'œuvre» par des interventions qui relèvent de «l'analyse grammaticale, logique ou stylistique» et des rimes (p. 17) au lieu de se tenir «au respect quasi fétichiste d'un témoignage douteux» (p. 16). L'A. annonce quelques «remises en ordre» du texte, évaluées au «cas par cas» et signalées dans les notes (p. 18), pour «fournir un sens accessible et acceptable» (*ibid.*) que l'A. vise surtout avec sa traduction, sans se faire «esclave de la lettre» du texte d'Étienne.

Malgré l'annonce de l'A. d'«avoir tempéré... [le crédit à Lodge] par une bonne dose d'esprit critique», l'ouvrage reproduit très largement l'édition de Lodge, quitte à omettre des parenthèses par lesquelles Lodge signalait les lettres ou des mots ajoutés. Les interventions de Thomas sont plutôt de nature «cosmétique» : remplacer les majuscules pour *Iglise, Coveitise, Escriiture, Diable, Apostre, Evangile, Epistre* etc. par des minuscules, soit ; sauf pour Breibençon (v. 54) qui selon Thomas désignerait plutôt les mercenaires en général, le dictionnaire Littré cité à l'appui ; écrire pour *enpere, deire, sofrere, mateire, despere, perer*

les formes en –ir ; *poing* et *loing* pour *poig* et *loig*, *tost* pour *tot*, d'accord ; écrire *tresconfundent* pour *s'entreconfundent*, si *cuivert* pour *li cuvvert*, *sa gent* pour *ça gent*, *gaaïgne* ou *gäain* pour *gaine* et *gain*, *quaresme* et *meïisme* pour *quareime* et *meïme* du ms., acceptable, même si cela ne me semble pas nécessaire ; les «mises en ordre» des strophes 144, 175, 257 et 325 sont plus problématiques car cela touche directement l'édition. Pour la strophe 144, cela importe peu ; pour la strophe 175, on peut accepter l'intervention sur la base de la logique du raisonnement ; rien n'oblige cependant d'interchanger les vers 1027 et 1028 de la strophe 257, ni de déplacer les vers 1295-1296 de la strophe 325. En ce qui concerne les onze lacunes du ms., l'A. s'attribue le droit de les combler, une «démarche rationnelle et légitime» (p. 16s), à son avis. Malgré toutes les explications et justifications avancées, ce procédé sort du domaine de l'édition. Il s'agit de vers inventés que le lecteur peut accepter ou rejeter ; l'A. annonce (fièrement, il me semble) : «je n'ai jamais dû recourir à la traditionnelle ligne de point» (p. 17).

Passons à ce qui semble l'essentiel pour J. Thomas, «élaborer une traduction» pour «rendre le texte plus accessible» (p. 6, 15). Ce but a été certainement atteint, la traduction en prose, mise en regard du texte, est fluide, par moments ingénieuse, à d'autres moments loin du texte de base mais l'A. s'efforce de conforter ses interprétations par des notes copieuses en tirant avantage des éditions précédentes (complètes ou partielles) et de leurs commentaires, des dictionnaires Tobler/Lommatzsch et Godefroy, voire même des dictionnaires et d'auteurs modernes. Une démarche par moment surprenante, surtout quand l'A. s'engage à résumer des œuvres littéraires comme *Fresne*, une fable de Marie de France ou un épisode du roman d'*Alexandre* par Alexandre de Paris. Les renvois aux auteurs antiques, essentiellement Juvénal, et aux proverbes paraphrasés ou cités, tirés de l'édition Lodge (et identifiés comme tels) sont nettement plus succinctes. À l'époque, Lodge ne pouvait se servir que du recueil de J. Morawski et des travaux de S. Singer. Entre-temps, une recherche supplémentaire aurait été nécessaire, notamment pour les vers qualifiés de «style gnomique» (par exemple vv. 19-20, 35-36, 118, 1099), car le *TPMA – Thesaurus Proverbiorum Medii Aevi. Lexikon der Sprichwörter des romanisch-germanischen Mittelalters*, éd. Kuratorium Singer, Berlin-New York, 1995-2002, 13 vol., indispensable à cet égard, est bel et bien disponible et accessible, sur internet et sur papier.

L'A. renonce à une bibliographie et ne donne que la liste des sigles. À juger par les notes, les études à

propos de l'œuvre d'Étienne de Fougères n'ont guère été utilisées, sauf les éditions et les comptes rendus ; même la traduction italienne de l'édition Lodge n'est pas mentionnée, cf. Gian Carlo Belletti, *Il libro degli stati del mondo*, Milano, 1998. Le dictionnaire de la langue allemande de Sachs-Villatte est indiqué mais n'a pas évité les fautes d'allemand dans les notes. La *Traduction œcuménique de la Bible*, 1972-75, est citée et utilisée de préférence dans les notes. Des indices mériteraient d'être mentionnés, notamment celui des *Rimes* qui se distingue des relevés des éditions de Kremer et Lodge à cause des nombreuses interventions de J. Thomas justement dans les rimes, ainsi que l'index des « mots et sujets abordés dans les notes » (p. 295).

L'édition de J. Thomas mérite, malgré les réserves formulées dans ce compte rendu, de figurer dans les bibliothèques universitaires, surtout pour la traduction en français moderne de ce document exceptionnel de la littérature française médiévale.

Elisabeth SCHULZE-BUSACKER.